

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



ARRETE N° 20-121J

Le Président,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2001-916 du 3 octobre 2001 modifié relatif au Muséum national d'histoire naturelle ;
Vu le décret du 20 juillet 2015 portant nomination du président du Muséum national d'histoire naturelle ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Muséum n° 2005/1 du 16 février 2005 relative aux modalités de tarification des prestations et services rendus par le Muséum ;
Vu la délibération n° 2015/09 du 16 avril 2015 relative aux compétences déléguées au président du Muséum,

Arrête

Article 1^{er} :

Du 10 novembre 2020 au 07 janvier 2021, le Muséum national d'histoire naturelle organise une campagne de don intitulée « Soutenez la restauration du mammoth de Durfort ! ».

Chaque donateur se verra offrir des contreparties qui sont précisées dans la grille annexée au présent arrêté. La valeur de ces contreparties ne peut dépasser 25% de la valeur du don dans la limite d'un plafond forfaitaire de 65 euros.

Article 2 :

Le directeur général délégué aux ressources et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Recueil des actes du Muséum* et sur le site internet du Muséum.

Fait à Paris, le 29 octobre 2020

Bruno DAVID



Appel aux dons « Soutenez la restauration du mammouth de Durfort » – contreparties (1)

	<20 €	20-49 €	50-79€	80-149€	150-299€	300-499€	500-999 €	1 000-4 999 €	5 000€ ou plus
Lettre de remerciement	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Lettre d'information numérique		X	X	X	X	X	X	X	X
Remerciements sur le site internet du Muséum pendant 1 an		X	X	X	X	X	X	X	X
Fiche de présentation du mammouth de Durfort		X	X	X	X	X	X	X	X
Jeu de cartes pédagogique « Animaux préhistoriques »			X						
Remerciements à proximité du spécimen pendant 1 an				X	X	X	X	X	X
2 entrées pour la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée				X	X				
invitation pour 2 personnes à une conférence dans l'Amphithéâtre de la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée, en présence d'un paléontologue du Muséum					X				
Parrainage d'un os avec certificat nominatif						X			
1 Pass annuel du Jardin des Plantes						X		X	X
Découverte d'une étape de la restauration du mammouth en présence de l'équipe de restauration au sein de la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée							X	X	
Invitation pour 2 personnes à l'inauguration du mammouth restauré prévue en 2022								X	X
Découverte exclusive de la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée :									
- Visite du chantier de restauration du mammouth de Durfort avec les restaurateurs									X
- Visite de la galerie guidée par un paléontologue									
- Visite des ateliers de préparation de fossiles									

(1) La valeur des contreparties ne doit pas dépasser 25% de la valeur du don dans la limite d'un plafond forfaitaire de 65€.